

DIVERSITÉ DES RÉACTIONS DES MARCHÉS DU TRAVAIL FACE À LA CRISE

Julien Deroyon et Cyril Nouveau, Dares (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé)

L'article de Marion Cochard, Gérard Cornilleau et Éric Heyer dresse le panorama de l'évolution des marchés du travail durant la crise au sein de sept pays. Les méthodes d'analyse sont classiques (estimation d'équation d'emploi avec modèle à correction d'erreur, décomposition comptable de l'évolution du chômage entre évolutions de l'emploi, de la population en âge de travailler, et des comportements d'activité) et les résultats globalement conformes aux analyses réalisées par ailleurs (1). L'apport principal de l'article est, en leur appliquant les mêmes instruments d'analyse, de faire ressortir la diversité des situations de ces pays, qu'il s'agisse de l'ampleur du choc sur l'activité, de la réactivité du marché du travail, de l'ampleur de l'ajustement de l'emploi en personnes physiques, de la « rétention » de main-d'œuvre par ajustement de la durée du travail ou du salaire horaire, ou encore de l'évolution du chômage.

La conclusion des auteurs est que, dans la plupart des pays, le marché du travail a manifesté une relative résistance face à des chocs macroéconomiques d'une telle ampleur : ce n'est qu'aux États-Unis et en Espagne que l'ajustement de l'emploi serait parvenu mi-2010 à son terme, voire aurait sur-réagi par rapport à ses déterminants traditionnels. Dans les autres pays, au contraire, la rétention de main-d'œuvre a été particulièrement importante, comprimant les marges des entreprises.

Enfin, si l'évolution du chômage est fortement corrélée à celle de l'emploi, les spécificités de chaque pays en termes de démographie ou de comportements d'activité ont pu sur le court terme entraîner des divergences : la population active a diminué entre le 2^e trimestre 2008 et le 2^e trimestre 2010 au Japon, en Italie et en Allemagne ; elle a été stable aux États-Unis. En revanche, elle a crû au Royaume-Uni, et de façon plus importante en Espagne et en France, contribuant à renforcer l'impact de la crise sur le chômage.

Au total, cet article présente un ensemble d'analyses riches et variées (réactivité passée de l'emploi, réactivité lors de la crise récente, ajuste-

ment de la durée du travail et du salaire horaire, évolution démographique et comportements d'activité). Les auteurs ont choisi de présenter ces éléments successivement, sans chercher de synthèse globale. Un tel exercice, même partiel, permet cependant de faire émerger une typologie des marchés du travail au regard de leur réactivité au choc macroéconomique de 2008 et 2009. Les deux pays aux marchés du travail les plus réactifs par le passé (l'Espagne et les États-Unis) sont également ceux dans lesquels l'emploi a sur-réagi pendant la crise par rapport à son comportement passé. Dans tous les autres pays, l'impact observé de la crise récente sur l'emploi est inférieur à son impact théorique, estimé sur le passé, que ces pays aient recouru massivement à la flexibilité interne (Allemagne, Japon, voire Italie) ou non (France, Royaume-Uni). On constate ainsi un accroissement de la dispersion entre pays des réactions de l'emploi à l'activité, par rapport au passé.

Cette diversité des évolutions de l'emploi et du chômage lors de la crise fait émerger deux ensembles de questions :

- comment expliquer, dans chaque pays, ces évolutions du marché du travail en partie atypiques (au regard des évolutions passées) dans la crise actuelle ?
- que peut-on attendre de l'évolution ultérieure de l'emploi et du chômage, et quelles sont plus spécifiquement les variables à surveiller ?

Une typologie des réactions du marché du travail

En Espagne et aux États-Unis, un fort ajustement de l'emploi et du chômage

Parmi les sept pays étudiés, les États-Unis et l'Espagne se caractérisent par une forte réactivité de l'emploi aux fluctuations de l'activité.

1. Cf. notamment Insee, dossier de la Note de conjoncture de décembre 2010, « Comment expliquer les évolutions d'emploi depuis le début de la crise ? », et OCDE, perspectives de l'emploi 2010, chapitre 2 « Comparaisons de l'ajustement de la demande de main-d'œuvre d'un pays, d'une récession et d'un type d'entreprise à l'autre. ».

Aux États-Unis, l'ajustement rapide de l'emploi à la baisse de la production a engendré des gains importants de productivité dès 2009 (cf. tableau). Les auteurs montrent que le cycle de productivité horaire a été encore moins marqué que le cycle de productivité par tête, du fait d'une baisse relativement importante (quoique ponctuelle) du nombre d'heures travaillées par salarié.

En Espagne, la récession a été marquée et prolongée. Comme la plupart des pays de la zone euro, l'Espagne est entrée en récession au 2^e trimestre 2008, mais n'en est sortie qu'au 1^{er} trimestre 2010 (soit trois trimestres après la France, l'Allemagne ou le Japon). Surtout, l'Espagne se singularise par une sur-réaction de l'emploi à la contraction de l'activité : de 2008 à 2010, la productivité par tête a continué à croître et les gains de productivité, faibles avant la crise, se sont nettement redressés.

Cette « inversion » du cycle de productivité peut s'expliquer par un effet de composition des emplois détruits : l'éviction de l'emploi des travailleurs à temps partiel et à bas salaires s'est traduite par un relèvement de la durée travaillée par tête et du salaire horaire. En parallèle, la productivité horaire s'est également redressée et a plus que compensé ces évolutions, comme en témoigne le redressement du taux de marge des entreprises.

En Allemagne, en Italie, et au Japon, une forte rétention de main-d'œuvre permise par la flexibilité interne

À l'autre extrémité du spectre des ajustements possibles, l'Allemagne, le Japon, et, dans une

moindre mesure l'Italie, ont connu un ajustement de l'emploi limité au regard de l'ampleur de la récession. Dans ces pays, l'ajustement s'est produit en grande partie *via* la flexibilité interne (durée du travail et rémunération horaire).

En Allemagne, où la perte cumulée de PIB pendant la première phase de la crise a été relativement élevée, la durée travaillée par tête a diminué considérablement, notamment par le développement du dispositif de chômage partiel, qui a permis de limiter l'effet de la crise sur l'emploi. Cet ajustement de la durée par tête a été, selon le calcul des auteurs, deux fois plus important que l'ajustement du niveau d'emploi (2). Il en résulte une baisse de la productivité par travailleur très marquée, même si le cycle de productivité horaire est beaucoup plus atténué.

En Italie également, la durée du travail a sensiblement diminué (- 1,6 %), même si cela s'est accompagné également d'un ajustement important de l'emploi (- 3,8 %).

Dans le cas du Japon, l'ajustement de l'emploi, quoique important (- 2,8 %), est resté en deçà de ce que pouvait laisser présager l'ampleur de la récession. L'ajustement du salaire horaire a été prépondérant. Toutefois, cet ajustement n'a pas suffi à compenser la baisse de la productivité horaire, comme en témoigne la diminution du taux de marge.

2. Entre le 2^e trimestre 2008 et le 2^e trimestre 2010, l'emploi se serait ajusté de 1,2 point. La réduction de la durée par tête représenterait un ajustement de 2,7 points (3 points si on y ajoute la réduction du salaire horaire).

Croissance de la productivité par tête du travail pour l'ensemble de l'économie

En %

	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne 1990 - 2005
États-Unis	1,5	0,9	1,2	0,9	2,3	2,0
Espagne	0,8	0,8	1,7	0,6	2,7	1,2
Allemagne	1,4	3	1,0	- 0,2	- 2,3	2,1
Italie	0,5	0,3	0,1	- 1,2	- 1,5	1,0
Japon	2,2	1,1	1,9	-0,1	-0,4	2,4
Royaume-Uni	0,9	2,2	1,9	0,4	- 2,5	2,3
France	1,6	2,6	- 0,4	- 0,6	- 1,0	1,6

Source : OCDE.

En France et au Royaume-Uni, une rétention de main-d'œuvre sans ajustement marqué des heures et des salaires

En France et au Royaume-Uni, l'équation d'emploi estimée montre sur la période 1985-2008 des réactions relativement rapides de l'emploi aux variations de l'activité. Cependant, dans la crise récente, la rétention de l'emploi a pu se développer, conduisant à des ajustements de l'emploi plus faibles. Cela s'explique en partie par l'évolution de la durée du travail et des salaires horaires, mais dans une bien moindre proportion que ce que l'on observe en Allemagne, au Japon ou en Italie.

Une dispersion accrue des réactions de l'emploi à l'activité

Cette typologie résulte d'une analyse des auteurs en deux étapes : dans un premier temps, ils estiment une équation d'emploi sur la période 1985-2008 (3) et trouvent que l'emploi est, de façon générale, plus réactif dans certains pays que dans d'autres (cf. valeurs des délais moyens d'ajustement, DMA). Dans un second temps, ils comparent l'ajustement de l'emploi pendant la crise de 2008-2010 à l'évolution prédite par le modèle estimé sur la période antérieure (4).

Ce travail montre que ce sont les pays dans lequel l'emploi était déjà très réactif sur la période antérieure (les États-Unis et l'Espagne) qui ont connu de surcroît, lors de la crise récente, une sur-réaction de l'emploi (par rapport à son comportement passé). Selon le calcul des auteurs, les destructions d'emploi y seraient supérieures et au comportement moyen estimé (5), de 8 % aux États-Unis et de 69 % en Espagne. Pour les autres, l'ajustement effectif serait plus faible que le comportement moyen estimé, de 45 % au Royaume-Uni, 57 % en France, 64 % au Japon et 86 % en Allemagne.

Pour les marchés du travail, la crise se singulariserait donc par une dispersion accrue des réactions de l'emploi à l'activité par rapport au passé.

Pistes et approfondissements pour l'analyse de ces évolutions

Quels sont les facteurs susceptibles d'expliquer les évolutions récentes de l'emploi dans les sept

pays étudiés ? Nous ne reviendrons pas sur les écarts de réactivité de l'emploi observés dans le passé. Notre intérêt se portera plutôt sur les spécificités de la crise récente par rapport aux évolutions passées. Pourquoi a-t-on observé une sur-réaction de l'emploi en Espagne et aux États-Unis, et au contraire une résistance particulièrement élevée dans les autres pays ?

Il faut au préalable rappeler qu'une estimation macro-économétrique ne peut utiliser qu'une information limitée au regard de l'ensemble des facteurs qui peuvent faire évoluer la réactivité de l'emploi à l'activité (composition sectorielle, part des contrats durables ou temporaires ...). En particulier, le choc économique subi en 2008-2009 étant sans précédent sur les périodes d'estimation considérées, il n'est pas en soi surprenant que les marchés du travail aient réagi différemment que par le passé.

Au-delà de cette considération générale, la décision d'une entreprise de faire de la rétention de main-d'œuvre dépend de nombreux éléments. Il faut en particulier :

- que la diminution d'activité à laquelle est confrontée l'entreprise soit perçue comme temporaire et brève ;
- que la stratégie alternative (qui consiste à licencier des travailleurs et à en réembaucher lorsque l'activité redémarre) entraîne des coûts importants de recrutement et de formation ;
- que l'entreprise ait les moyens (le cas échéant en s'appuyant sur les dispositifs publics de chômage partiel) de financer le maintien de l'emploi pendant une période d'activité réduite.

Au vu de ces critères, plusieurs facteurs ont pu contribuer à expliquer les différences de réaction de l'emploi à la baisse d'activité d'un pays à l'autre :

3. À l'exception de l'Allemagne : 1991-2008.

4. Nous reprenons ici l'interprétation des auteurs. À la lecture de l'article, une ambiguïté persiste sur le mode de calcul de l'ajustement théorique dans le graphique II et le tableau 4. Il n'est pas clair en particulier de savoir dans quelle mesure la réaction des heures et des salaires (variables exogènes de l'équation d'emploi) est prise en compte dans cet ajustement théorique (tant sur le passé que sur la crise récente).

Par ailleurs, on peut regretter que la période d'estimation et la période d'observation de la crise se chevauchent sur l'année 2010. Peut-être l'interprétation des résultats aurait-elle été facilitée si l'estimation de l'équation d'emploi n'avait porté que sur la période 1985-2007.

5. Calcul obtenu en rapportant l'impact observé à l'impact théorique (cf. graphique II de l'article).

- aux États-Unis et en Espagne, le secteur immobilier a été particulièrement touché par la crise. Ceci peut en partie expliquer la forte réaction de l'emploi dans ces pays, d'une part parce que cette forte spécificité sectorielle du choc économique impliquait une réallocation de la main-d'œuvre (la baisse d'activité pour les entreprises concernées est perçue comme étant durable), et d'autre part parce que les entreprises de ce secteur sont souvent de taille réduite et peuvent avoir des possibilités limitées de financer la rétention de main-d'œuvre ;

- plusieurs pays ont mis en place des politiques incitatives à la rétention de main-d'œuvre, principalement en renforçant les dispositifs de chômage partiel, notamment, mais pas uniquement, en Allemagne et au Japon ;

- il est remarquable que l'Allemagne et le Japon soient à la fois les deux pays dans lesquels l'ajustement de l'emploi a été le plus limité par rapport à l'impact théorique et les deux pays dans lesquels la population d'âge actif a diminué. Peut-être ces deux phénomènes sont-ils liés : les perspectives du déclin de la population active en Allemagne et au Japon, résultant d'un faible dynamisme démographique, ont pu inciter les entreprises à conserver leur main-d'œuvre pour éviter des difficultés ultérieures de recrutement ;

- l'Allemagne et le Japon ont en commun une autre spécificité : la récession y a été en partie transmise *via* un important secteur exportateur. Cela a pu conduire les entreprises à anticiper une reprise ne nécessitant pas de réallocation importante de main-d'œuvre.

Concernant les politiques économiques, les auteurs consacrent un développement spécifique au cas français et à l'instauration d'une incitation financière au recours aux heures supplémentaires (loi TEPA). Ils s'interrogent sur l'articulation entre flexibilité interne, par l'ajustement des heures supplémentaires, et flexibilité externe, globalement par l'emploi salarié et spécifiquement par l'emploi intérimaire. En particulier, les auteurs se demandent si la défiscalisation et l'exonération de cotisations sociales des heures supplémentaires, à compter d'octobre 2007, ne pourrait pas expliquer une moindre réduction de la durée du travail dans la crise récente, ce qui aurait nui à l'emploi intérimaire. À l'appui de cette hypothèse, un travail économétrique montre que l'augmentation, dans un

secteur donné, depuis le 4^e trimestre 2007, du volume d'heures supplémentaires de 1 % s'accompagne d'une réduction de l'ordre de 1 % de l'emploi intérimaire (et de 0,04 % de l'emploi salarié marchand).

Il s'agit là d'un effet important : extrapolé à l'ensemble de l'économie, il impliquerait qu'une hausse de 1 % du volume d'heures supplémentaires détruirait environ 6 000 emplois. Or, cette hausse des heures supplémentaires représenterait 7 millions d'heures, soit l'équivalent d'un peu plus de 4 000 emplois en équivalent temps plein. Ainsi, en supposant d'une part que les élasticités estimées sur des bases sectorielles restent valables à l'échelle macroéconomique, et d'autre part que la loi TEPA produit le même effet que la variation qui a permis d'identifier la substituable entre emploi et heures supplémentaires au sein des secteurs, on pourrait en conclure que cette loi, ou bien n'a pas accru le volume d'heures supplémentaires, ou bien a réduit le niveau d'emploi, ainsi que le nombre total d'heures travaillées (6), effet paradoxal pour une mesure qui réduit le coût du travail, même de façon localisée (sur les heures supplémentaires).

La méthode d'estimation ne pose pas de problème particulier (étant donné les limites temporelles sur les données disponibles). Une possible interrogation porte cependant sur les premiers trimestres d'observation : les premières données portent sur le 4^e trimestre 2007. Or, la loi TEPA a entraîné une modification des pratiques de déclaration des heures supplémentaires par les employeurs : la très forte hausse du volume d'heures supplémentaires mesuré entre le 4^e trimestre 2007 et le début de l'année 2008 traduit vraisemblablement, outre une montée en charge du recours au dispositif, cette modification des pratiques déclaratives, sans que cela reflète nécessairement une hausse de la durée effective du travail. Il pourrait être intéressant de vérifier la robustesse des résultats obtenus en faisant débiter l'estimation deux trimestres plus tard.

Les auteurs lient ce résultat d'une forte substituable entre heures supplémentaires et emploi (notamment intérimaire) au fait que le rôle d'amortisseur joué par la durée du travail ait été, selon eux, faible lors de cette crise en France. Ce

6. Sauf à supposer que les emplois détruits ont des durées particulièrement faibles.

lien est cependant problématique : si la loi TEPA a accru le nombre d'heures supplémentaires, la conséquence peut au contraire en être une plus grande flexibilité interne. L'augmentation du volume d'heures supplémentaires offre en effet une plus grande marge de réduction du temps de travail en cas de retournement conjoncturel (cet argument est repris dans le cas du Japon par les auteurs eux-mêmes, qui affirment que « *l'importance des heures supplémentaires dans la structure de l'emploi permet un très fort ajustement interne, ce qui explique la faible réactivité de l'emploi à la conjoncture* »).

Enfin, si l'on se fonde sur les résultats de cette estimation, il convient de remarquer que les ordres de grandeur des évolutions de l'emploi intérimaire dominant largement celles qui pourraient dériver de l'ajustement des heures supplémentaires :

- lors de la récession, le volume trimestriel d'heures supplémentaires s'est contracté de 9,8 % (entre le 2^e trimestre 2008 et le 1^{er} trimestre 2009) (7). Cette baisse est principalement concentrée au début de l'année 2009. Selon l'estimation, cet ajustement aurait eu un effet positif sur l'emploi intérimaire, de l'ordre de 60 000 à 70 000 emplois. Or sur la même période, 235 000 emplois intérimaires ont été détruits (8) (soit près de 35 % du niveau de l'emploi intérimaire), et la part de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié marchand non agricole a chuté de 4,1 à 2,7 % ;

- depuis la sortie de récession, le volume d'heures supplémentaires se redresse plus ou moins régulièrement. Entre le 2^e trimestre 2009 et le 4^e trimestre 2010, le volume d'heures supplémentaires a progressé de 8,7 %. Selon l'estimation des auteurs, ce redressement des heures supplémentaires se serait substitué à 38 000 créations d'emplois intérimaires. Or sur la même période, 153 000 emplois intérimaires ont été créés (soit une hausse de près de 35 % par rapport au niveau atteint au 1^{er} trimestre 2009) et l'intérim a presque retrouvé, en part de l'emploi salarié marchand non agricole, son niveau d'avant crise (3,7 %).

Quelles perspectives pour la reprise et les prochaines années ?

La divergence des évolutions de l'emploi entre pays amène à s'interroger sur les conséquences

qu'elles peuvent avoir sur l'économie à l'avenir. Ces interrogations sont essentiellement de trois ordres.

La première concerne l'évolution de la productivité. La baisse, moindre qu'anticipé, de l'emploi lors de la récession, synonyme d'une réduction de la productivité, annonce-t-elle une reprise pauvre en emploi (la productivité rejoignant une tendance de moyen-long/terme inchangée), ou traduit-elle un affaiblissement durable de la productivité, bénéfique à court terme pour l'emploi, mais potentiellement coûteux à moyen terme pour le niveau de vie ? Apporter une réponse serait aujourd'hui prématuré. On remarque cependant que fin 2010 la productivité reste dans plusieurs pays en deçà de sa tendance d'avant crise. En France par exemple, les créations d'emploi se sont poursuivies tout au long de l'année 2010 à un rythme relativement soutenu au regard de la croissance enregistrée.

Une seconde interrogation porte sur les effets à moyen terme d'une forte hausse conjoncturelle du taux de chômage. Le concept d'hystérèse a été utilisé dans les années 1980 pour qualifier la situation de plusieurs pays européens dans lesquels, analysait-on, une hausse conjoncturelle du taux de chômage entraînait une augmentation du taux de chômage structurel. Sur un tel marché du travail, il est tout à fait optimal de lutter vivement contre la hausse du chômage lors des récessions, en favorisant par exemple la rétention de main-d'œuvre, malgré le coût éventuel d'une telle politique et quitte à ce que cela retarde d'éventuelles réallocations de main-d'œuvre. Au contraire, le taux de chômage aux États-Unis semblait, après avoir fortement augmenté lors des récessions, revenir relativement rapidement à son niveau initial.

Or, depuis la fin 2009, l'évolution du marché du travail aux États-Unis se caractérise par le maintien d'un taux de chômage anormalement élevé compte tenu de l'activité. Une analyse plus détaillée des flux sur le marché du travail montre que le taux de sortie du chômage est inhabituellement bas et qu'en conséquence le chômage de longue durée est à un

7. Source : *Acoess.stat n° 122- février 2011* : « Les heures supplémentaires au quatrième trimestre 2010 ».

8. Source *Insee-Dares, informations rapides n° 64-10 mars 2011* : « La hausse de l'emploi se poursuit au quatrième trimestre 2010. »

niveau élevé (cf. Elsby *et al.*, 2010 pour des premières observations de ce phénomène) La dynamique de retour du taux de chômage à un niveau plus faible sera donc à observer aux États-Unis.

Enfin, une troisième interrogation concerne les effets durables de la crise sur les carrières professionnelles des jeunes entrant sur le marché du travail. Une réponse souvent utilisée lors des récessions précédentes était de favoriser le retrait du marché du travail des seniors, notamment par des dispositifs de préretraite. Une des spécificités de la crise récente est que cet outil n'a pas été mis en œuvre, avec la volonté, de la part des décideurs publics, de garder les seniors en emploi. À l'inverse, les auteurs soulignent que la crise a durement frappé la jeunesse. Si l'on peut s'attendre à ce que les jeunes qui, du fait de la crise, ont retardé leur entrée dans la vie active ou sont au chômage accèdent à l'emploi à l'issue de la récession, plusieurs travaux ont montré que les difficultés rencontrées sur le

marché du travail lors de la phase d'insertion pouvaient avoir un effet durable sur les carrières ultérieures (Kahn, 2010). Il faudra donc suivre les parcours de la génération qui a atteint l'âge actif lors de la plus sévère récession de l'après-guerre.

En conclusion, en appliquant les mêmes outils d'analyse à sept grands pays, les auteurs nous offrent un ensemble riche d'informations sur l'évolution des marchés du travail pendant les deux premières années de la crise. À ce stade, et alors que l'ajustement semble inachevé dans de nombreux pays, on ne peut qu'en dégager des pistes d'analyse intermédiaires ; de nombreuses interrogations subsistent sur les évolutions futures. Le renouvellement au cours des prochains trimestres des travaux de Cochard *et al.*, associés à quelques outils complémentaires sur les évolutions sectorielles ou l'analyse des flux sur le marché du travail, permettra d'affiner notre compréhension des marchés du travail dans une crise d'ampleur inédite. □

BIBLIOGRAPHIE

Elsby M., Hobijn B. et Şahin A. (2010), *The Labor Market in the Great recession*, Brookings Papers on Economic Activity (spring).

Kahn L. (2010), « The Long-Term Labor Market Consequences of Graduating from College in a Bad Economy », *Labour Economics*, vol. 17, n° 2.